



## Syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

**Adresse** : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

**Tél**: 03.61.16.23.15. **Port** : 06.69.22.15.37.

**Mail** : [cfdt@cfdtpenit.org](mailto:cfdt@cfdtpenit.org)

**Site** : [www.cfdtpenit.org](http://www.cfdtpenit.org)

Douai, le 31 Mai 2022,

### Lettre ouverte

A Monsieur Eric DUPONT-MORETTI,  
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

Le 31 Mars 2022, la CFDT Pénitentiaire menait une réflexion sur la problématique des violences en détention et en dehors puis sur le plan de sécurisation des établissements (document mis en pièce jointe)

A ce jour et à l'aube d'un nouveau quinquennat et d'un soi-disant renouveau plus qu'espéré, la CFDT Pénitentiaire attend des réponses légitimes à ses multiples interrogations !

La CFDT Pénitentiaire souhaiterait connaître l'état d'avancée de ces programmes et obtenir un suivi concret de ce plan.

La CFDT Pénitentiaire s'interroge dans le contexte actuel face à un constat paradoxal dans la mesure où la surpopulation des prisons françaises, source de violences et de tensions a atteint un nouveau record (avec plus de 71000 détenus !). Il est dès lors particulièrement difficile de promouvoir le droit et la baisse des violences quand les établissements sont surencombrés.

**Comment répondre à l'urgence et aux difficultés des établissements pénitentiaires quand la surpopulation est un facteur d'aggravation des conditions de détention insatisfaisantes ?**

**Le taux d'occupation des maisons d'arrêt et le désengorgement attendu par les personnels afin d'améliorer les conditions de travail se fait attendre inexorablement !**

Le taux d'occupation de 100 % dans les prisons françaises n'aura été qu'un mirage printanier à l'irruption de la pandémie de Covid-19 et les espoirs du ministère de la justice de voir la réforme des peines entrée en vigueur en 2020 produire ses effets pour freiner, à défaut de la stopper, l'inexorable hausse de la population incarcérée auront été de courte durée. A cela s'ajoute l'état de vétusté de certaines structures qui ne fait qu'aggraver la situation tant pour les détenus que pour les personnels.

Promiscuité, violence, tensions sont les corollaires de cette situation pour les personnes incarcérées comme pour les surveillants à l'intérieur comme à l'extérieur des structures (exemple de Draguignan dernièrement où les agents ont subi des tirs d'armes heureusement de type paintball !)

Il devient plus qu'urgent de déployer des moyens forts afin de protéger les domaines pénitentiaires et les personnels des intrusions et dégradations de matériels.

Ces problématiques contribuent aussi à l'augmentation des violences et la CFDT pénitentiaire craint que **certains établissements soient les grands « oubliés » du plan DAP.**

C'est pourquoi la CFDT Pénitentiaire souhaiterait connaître aujourd'hui les établissements concernés car certains semblent démunis face à l'urgence de la situation.

Les politiques mises en œuvre qui prétendent désengorger les prisons tout en y envoyant toujours plus de personnes, n'ont pas été interrogées pendant la campagne présidentielle.

Tandis que les uns prônaient les alternatives à la prison, les autres promettaient un durcissement des peines. Un clivage qui reproduit les injonctions contradictoires auxquelles est soumis le système judiciaire. Par ailleurs où en est également l'objectif de construction de nouvelles places de prison ?

L'alourdissement des peines de prison n'est pas la seule réponse pour assurer la sécurité des citoyens. Il est temps d'assumer une politique contrôlée de désinflation carcérale.

« Les avancées que constituent les textes entrés en vigueur dimanche 1<sup>er</sup> mai destinés à rendre plus accessibles les règles de la condition pénitentiaire et à mieux encadrer les droits des détenus qui travaillent, montrent que la prison peut être un sujet de volontarisme politique. Si l'on veut sortir du toujours plus carcéral, il faut un volontarisme d'une tout autre ampleur, fait de courage et de pédagogie envers l'opinion.

**Il devient urgent d'agir par des actes forts en termes de moyens matériels et humains sans lesquels il sera difficile d'obtenir des résultats probants afin de pouvoir agir concrètement sur ces problématiques .**

**La CFDT Pénitentiaire le répète tous les personnels méritent une reconnaissance tant attendue et qui est insuffisante au regard de l'exercice de missions difficiles.**

Je vous remercie de l'attention portée à cette lettre ouverte et vous prie de recevoir, Monsieur Le Garde Des Sceaux, l'assurance de mon profond respect et de mon dévouement.

Pour Le syndicat Interco CFDT Pénitentiaire

E.FIEVEZ Secrétaire Général